

# Mise en place d'une gouvernance inédite 'Villes et Villages Fleuris' en Occitanie

Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie lance une nouvelle campagne de fleurissement avec l'engagement de 6 partenaires extérieurs.



© CRTL Occitanie

*"L'engagement à nos côtés de ces différents partenaires nous apporte expertise et compétence"*

**Cette année, une nouvelle organisation de la campagne régionale du Label Villes et Villages fleuris est mise en place, grâce à la signature d'une convention partenariale entre le CRTL Occitanie et 6 partenaires (Hortis, Fredon Occitanie, CFAAH d'Auzeville, CAUE de l'Ariège, EPLEFPA de Castelnaudary et CAUE du Gers).** Nous souhaitons soutenir le déploiement du Label Villes et Villages Fleuris sur l'ensemble du territoire et accompagner les collectivités locales dans des domaines qui représentent des enjeux essentiels : qualité de vie des habitants, cadre de vie et patrimoine paysager préservés, respect de l'environnement, attractivité touristique, valorisation de l'économie locale, animations et cohésion sociale...

**L'engagement à nos côtés de ces différents partenaires nous apporte expertise et compétence. Les Conseils d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) partagent une vision globale du territoire, prennent en compte les spécificités locales...** La Fredon apporte une expertise végétale sur la santé de l'environnement, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'engagement 'zéro phyto'... Les membres d'Hortis analysent le patrimoine végétal, les pratiques techniques innovantes... Le CFAAH d'Auzeville et l'EPLEFPA de Castelnaudary identifient la pertinence des actions de communication, les démarches pédagogiques... tout ce que le référentiel national précise dans les exigences requises pour chaque niveau du label. N'oublions pas également l'appui de tous les membres du jury (plus de 80) issus d'univers très variés : impliqués dans les secteurs du paysage, de l'environnement, de l'horticulture, de l'aménagement urbain, de l'enseignement, du tourisme... qui jouent un rôle essentiel pour apprécier et produire des arguments constructifs auprès des communes visitées. Enfin, nos six partenaires remettront chacun un prix spécifique à l'occasion des premières assises régionales du cadre de vie qui se tiendront au mois de novembre 2021 pour officialiser le palmarès régional : Prix du Jardinier (Hortis), Prix Action pédagogique innovante (CFAAH et l'EPLEFPA de Castelnaudary), Prix Valorisation du cadre de vie (CAUE 09 et 32), Prix Santé du végétal (Fredon...). Un prix 'Occitalité' sera délivré également par le CRTL pour récompenser un état d'esprit qui fédère autour de la rencontre, du partage, de la bienveillance... et qui répond aux valeurs portées par chacun des partenaires pour favoriser une offre touristique et de destination axée sur un tourisme durable et respectueux de la nature.

*Pour Maryse Boy, chargée de Mission au Comité régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie, "les partenariats noués cette année permettront d'optimiser le nombre des visites dans toute la région. Ce sera aussi une opportunité de réunir différents experts autour d'un projet commun".*

**L'Occitanie avec ses 13 départements est une région qui présente une grande diversité d'offres touristiques où le végétal, la préservation des paysages et des sites naturels constituent des richesses de premier plan.** Depuis de nombreuses années, le Label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement et les efforts des communes dans des démarches environnementales et responsables. Il est un élément qui participe grandement à un tourisme 'nature' de qualité et qui améliore l'attractivité de nos destinations, tant pour les habitants que pour les visiteurs. Plus de 900 communes se mobilisent chaque année en Occitanie dans cette démarche de labellisation de notoriété nationale. Au total, 232 sont labellisées de 1 à 3 Fleurs et 12 communes possèdent la plus haute distinction nationale 4 Fleurs. Malgré le contexte sanitaire difficile de l'année 2020, le jury national a attribué deux 'Fleurs d'Or' aux communes d'Auch (Gers) et d'Ales (Gard), un Prix National du Patrimoine à la ville de Lectoure (Gers) et confirmé les 4 Fleurs aux communes de Fraïsseur-Agout (Hérault) et de Perpignan (Pyrénées-Orientales).